

DECLARATION DE CONFORMITE EU

KAECIA

8, Rue Roland Moréno
35532 NOYAL-SUR-VILAINE

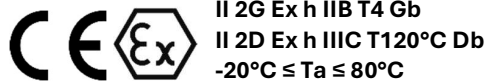
Déclare :

Sous sa propre responsabilité que les produits indiqués ci-dessous sont conformes à la directive 2014/34/UE (ATEX) :

- Micro-vérins ISO6432 série ARO (Ø8-25mm)
- Vérins ronds série ARO (Ø32-63mm)
- Micro-vérins ISO6432 série 10 (Ø16-25mm)
- Vérins ISO15552 série A (Ø32-125mm)
- Vérins ISO15552 série 91 (Ø160-320mm)
- Vérins ISO15552 série 81 (Ø32-125mm)
- Vérins ISO21287 série 94 (Ø16-125mm)
- Vérins ISO21287 série 84 (Ø20-200mm)
- Vérins UNITOP série B (Ø12-100mm)
- Vérins compacts série ARK (Ø125-250mm)
- Autres types de vérins similaires aux précédents

Conforme à la norme : **EN 80079-36 : 2016**

Marquage :



Le dossier technique a été envoyé pour stockage conformément à la directive 2014/34/UE annexe VIII de l'organisme notifié nr. 0948 :

TÜV ITALIA SRL

Via Giosue Carducci, 125
20099 - Sesto San Giovanni (MI) Italie

Stockage n° : **TÜV IT 20 ATEX 054 AR**

Noyal/Vilaine le 29/05/2024

Jean-Philippe Saucy

Responsable des Opérations



INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ ATEX**INSTRUCTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ**

L'installation, l'inspection, l'entretien, le nettoyage et le démontage des vérins pneumatiques doivent être effectués uniquement par du personnel qualifié ; le personnel doit être formé pour opérer dans des zones à risque d'explosion.

Avant d'installer des vérins pneumatiques, il est obligatoire pour le technicien de vérifier si les spécifications du processus sont conformes aux caractéristiques indiquées sur l'étiquette et dans le manuel d'instructions.

L'utilisateur devra s'assurer que l'équipement sur lequel le vérin pneumatique sera installé a été correctement sécurisé en termes de risque d'explosion avant le démarrage ; l'utilisateur devra également s'assurer que le « Document Relatif à la Protection Contre les Explosions » a été établi conformément à la directive ATEX 1999/92 / CE (DLgs 81-2008).

UTILISATION PRÉVUE ET CHAMP D'UTILISATION

Les vérins pneumatiques peuvent être utilisés dans des zones dangereuses où une atmosphère potentiellement explosive peut se développer ; ces zones sont classées en zone 1 ou zone 21 ou comme zone 2 ou zone 22. Il est interdit d'utiliser l'équipement en zone 0 ou en zone 20. Le classement de zone est donné ici pour rappel (Dir. 1999/92/CE) :

Zone 0 : zone dans laquelle un mélange explosif est continuellement présent ou présent pendant de longues périodes ; mélange explosif signifie un mélange d'air et de substances inflammables sous forme de gaz, vapeur ou brouillard.

Zone 1 : zone dans laquelle un mélange explosif est susceptible de se produire en fonctionnement normal ; mélange explosif : un mélange d'air et de substances inflammables sous forme de gaz, vapeur ou brouillard.

Zone 2 : Une zone dans laquelle un mélange explosif n'est pas susceptible de se produire en fonctionnement normal et s'il se produit, il n'existera que pendant une courte période ; mélange explosif désigne un mélange d'air et de substances inflammables sous forme de gaz, de vapeur ou de brouillard.

Zone 20 : une zone dans laquelle un mélange explosif est continuellement présent ou présent pendant de longues périodes ; mélange explosif signifie un mélange de poussières combustibles et l'air.

Zone 21 : zone dans laquelle un mélange explosif est susceptible de se produire en fonctionnement normal ; mélange explosif désigne un mélange de poussières combustibles et d'air.



Zone 22 : Une zone dans laquelle un mélange explosif n'est pas susceptible de se produire en fonctionnement normal et s'il se produit, il n'existera que pendant une courte période ; explosif mélange signifie un mélange de poussières combustibles et d'air.

GAMMES DE VERINS PNEUMATIQUES

Micro-vérins ISO 6432 SÉRIE ARO (Ø8-25mm), Vérins ronds SÉRIE ARO (Ø32-63mm), Micro-Vérins ISO 6432 SÉRIE 10 (Ø16-25), Vérins ISO 15552 SÉRIE A (Ø32-125mm), Vérins ISO 15552 SÉRIE 91 (Ø160-320mm), Vérins ISO 15552 SÉRIE 81 (Ø32-125mm), Vérins ISO 21287 SÉRIE 94 (Ø16-125mm), vérins ISO 21287 SÉRIE 84 (Ø20-200mm), vérins Unitop SÉRIE B (Ø12-100mm), vérins compacts SÉRIE ARK (Ø125-250mm).

Exemple d'étiquetage

KAECIA	2026 – S26 KAE/MO/01794
A6XA0200	
P max : 10bar	Made in France

 	II 2G Ex h IIB T4 Gb II 2D Ex h IIIC T1 120°X Db -20°C ≤ Ta ≤ 80°C	KAECIA 35530 Noyal sur Vilaine France
---	--	---

Production Année + semaine – n° d'OF
Marquage CE pour la directive 2014/34/UE
Hexagone Ex, prouve la conformité à la directive 2014/34/UE
II : Groupe II, c'est-à-dire équipement de surface
2G : Catégorie 2G, pour la zone 1 et la zone 2
2D : catégorie 2D, pour la zone 21 et la zone 22
Ex h : référence à la norme EN80079-36

Le stockage doit être effectué dans des zones sèches, de préférence sans poussière ; Conditions de stockage recommandées : température 0 °C ÷ 40 °C, humidité relative 80% sans possibilité de condensation.

AIR COMPRIMÉ

L'air comprimé doit provenir d'une zone sûre et non d'une zone classée ; seul l'air propre peut être présent à l'intérieur du vérin pneumatique, c'est-à-dire que l'air à l'intérieur du vérin ne peut pas contenir de gaz inflammable ou de poussières combustibles (l'air comprimé doit être filtré conformément à la classe 5 minimum de la norme ISO 8573-1 : 2010). La pression maximum autorisée pour l'air comprimé est de 10 bars.

INSTALLATION

N'appliquez pas d'effort ou charges radiales ou diagonales directement sur la tige de piston. Pour éviter les charges électrostatiques, le vérin et la tige de piston doivent être mis à la terre. Avant de démarrer l'équipement, assurez-vous que toutes les parties métalliques sont correctement connectées au système de mise à la terre (R < 106Ω). Dans les vérins à simple effet, la chambre avec le ressort doit être reliée à une zone non classée: l'air avec du gaz ou de la poussière ne doit pas pénétrer dans la bouteille. Assurez-vous qu'il n'y a pas de friction ou d'impact entre le vérin et les parties métalliques environnantes. Vitesse maximum : 1 m / s. Les paramètres de la norme EN ISO 4414: 2012 sur les vérins pneumatiques doivent être pleinement respectés.

ENTRETIEN

Vérifier régulièrement que les pièces mobiles et les pièces fixes sont équipotentielles, notamment après la maintenance.

NETTOYAGE

Le nettoyage doit garantir que la couche de poussière sur l'équipement ne dépasse pas 5 mm et éviter la surchauffe due à la présence de poussière dans les espaces entre les parties fixes et mobiles.